PRÉAMBULE 2

1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE 3

2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE 8
2.1 Population totale 8
2.2 Structure de la population par âge et par sexe 9
2.3 Ménages 11
2.4 Multiculturalité 14

3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES 16
3.1 Statut socio-économique de la population 16
3.2 Marché du travail 18
3.3 Revenus et sources de revenus 20

4 SANTÉ 29
4.1 État de santé général 29
4.2 Santé des jeunes enfants 32

5 ÉDUCATION 37
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel . . 37
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire 38
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire 39

6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE 40

COLOPHON 41

Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

Fiche n° 11

Commune de Koekelberg

Edition 2/2010

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE – COHÉSION SOCIALE

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE – COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES – IGEAT

PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°11-Koekelberg des «*Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise*».

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, qui ont été confrontés avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux a été présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», … tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**) et des instruments développés par l'**IBSA** (**Monitoring des Quartiers**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune de Koekelberg sont comparés soit à la valeur moyenne pour la Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

Carte 1 : Carte de repérage de Koekelberg.

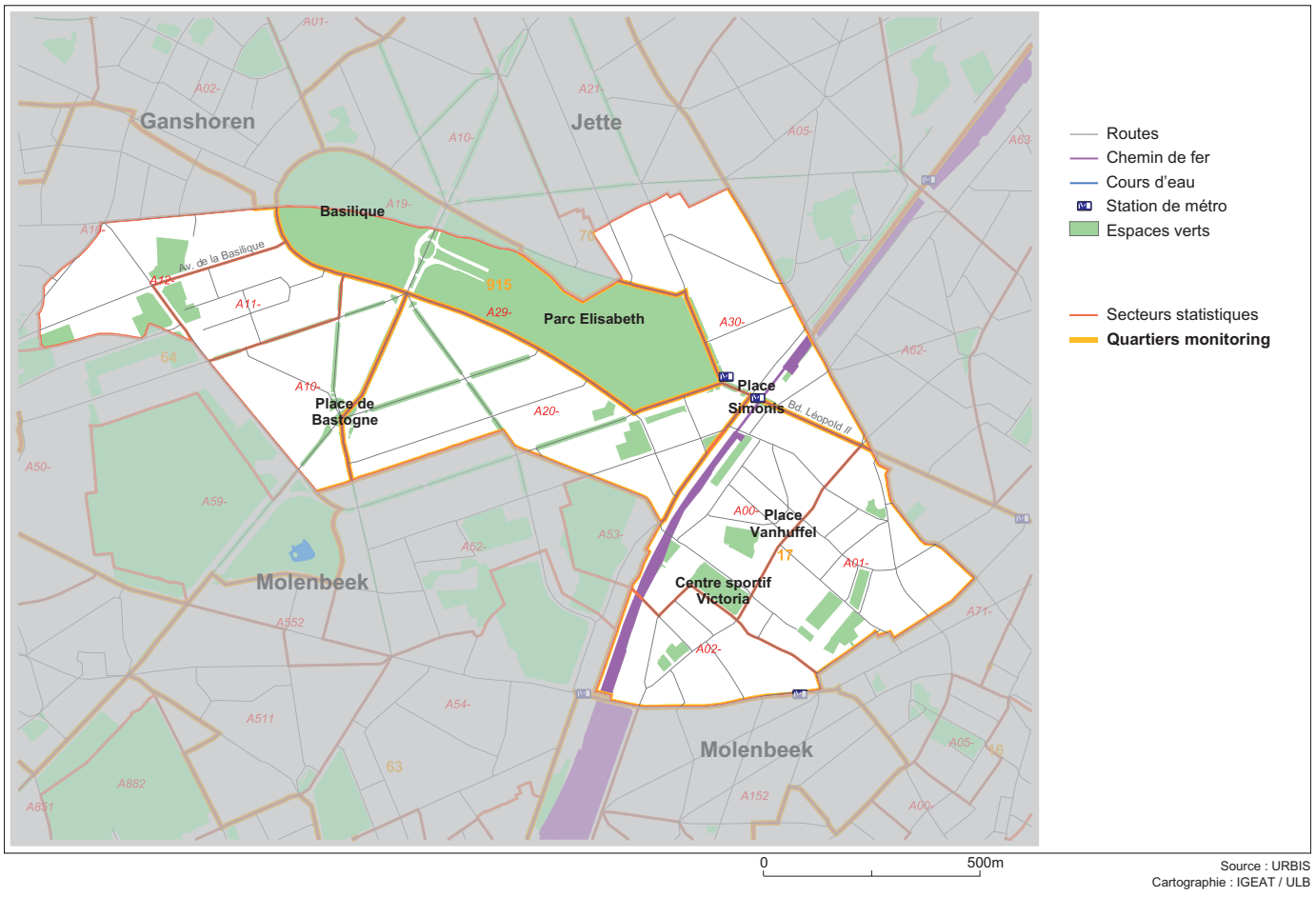

Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21011 pour Koekelberg) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A01-, …). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «915» de la Basilique de Koekelberg. Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population de Koekelberg au 01/01/2006.

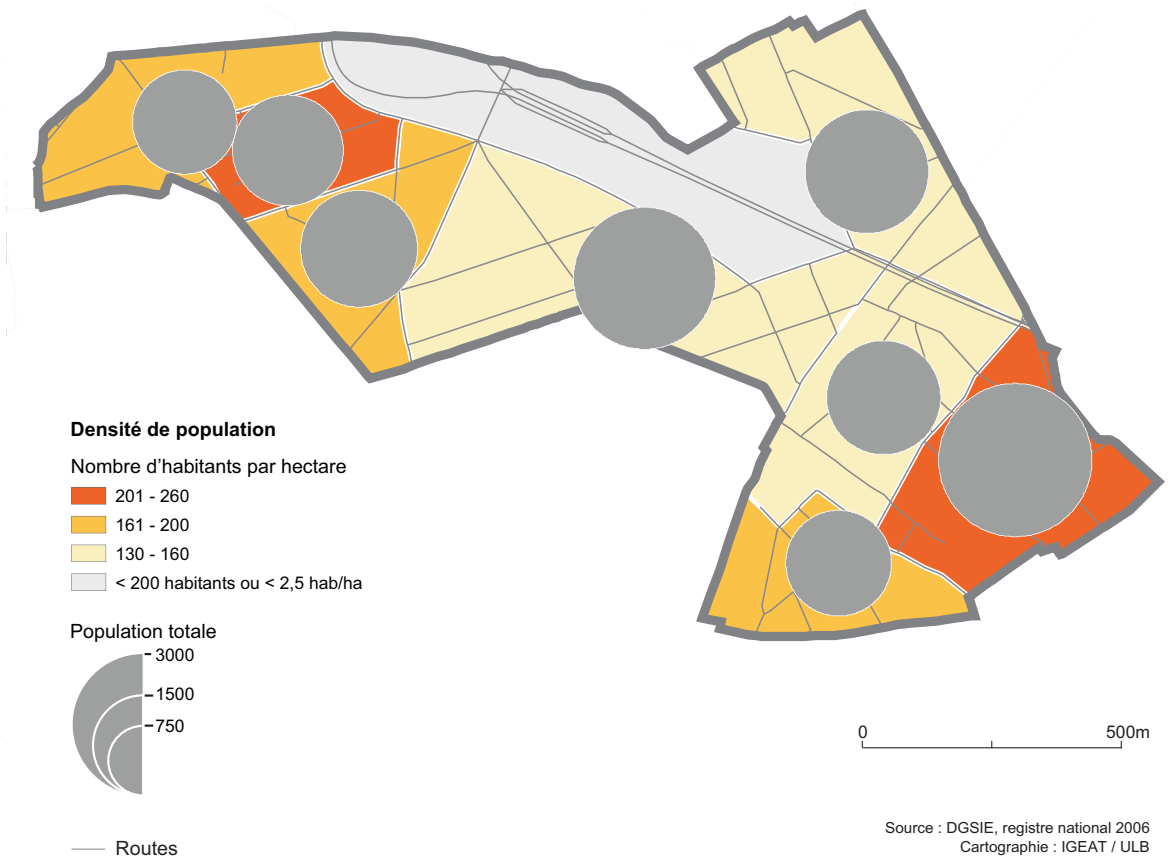

Koekelberg est une commune située au nord-ouest de la Région bruxelloise (1,8 % de la population régionale). Elle est bordée par Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Jette au nord, Molenbeek-Saint-Jean au sud. La limite entre Koekelberg et Jette traverse la Basilique et le Parc Elisabeth, seul espace non urbanisé de la commune. La partie à l'est du chemin de fer et celle entre la place Simonis et Jette se sont urbanisées bien avant la Seconde Guerre mondiale, sous forme de maisons ouvrières, de petits immeubles de rapport et de maisons bourgeoises. L'ouest de la commune et le pourtour sud de la Basilique se sont lentement urbanisés durant toute la seconde moitié du 20ème siècle, sous la forme de larges immeubles à appartements de moyen gabarit, destinés aux classes moyennes.

La croissance de la **population** communale reflète bien cette urbanisation en deux temps. Débutant vers 1850 et s'accélérant en 1880, l'urbanisation de l'est de la commune se fit en liaison avec l'industrialisation de Molenbeek. Après un premier pic à la Seconde Guerre mondiale, la population communale connaîtra une croissance plus lente mais régulière pour atteindre un

maximum de plus de 17 500 habitants en 1970. Perdant ensuite des habitants, la commune connaît un regain démographique à partir des années 2000 et a aujourd'hui dépassé son maximum historique : Koekelberg compte 19 020 habitants au premier janvier 2008. Sa population est jeune et continue à se rajeunir fortement, l'essentiel de la croissance de la population étant le fait de jeunes adultes et d'enfants. La proportion de plus de 65 ans diminue plus rapidement à Koekelberg que dans l'ensemble de la Région, les plus de 80 ans représentant une part croissante des seniors. La proportion de petits ménages y est plus faible que dans l'ensemble de la Région et une part importante d'entre eux se retrouve dans les quartiers d'appartement situés autour du Parc Elisabeth. Les familles avec enfant(s), en ce compris les familles nombreuses et les familles monoparentales, sont concentrées dans l'est de la commune.

Une très grande part de la population est de **nationalité** belge (77 %), donc les non-Belges représentent près d'un quart de la population. La part des étrangers issus du Maghreb est nettement supérieure à la moyenne régionale, tout comme celle des personnes originaires du reste de l'Afrique. On observe une forte présence de familles issues de l'immigration (bien qu'en partie de nationalité belge suite aux naturalisations et aux naissances sur le sol belge), essentiellement d'origine maghrébine. Les Italiens et les Espagnols ainsi que les personnes issues des pays entrés récemment dans l'Union européenne (Pologne, Roumanie) sont très présents dans la commune. Les ressortissants de l'Europe des 15 sont eux nettement sous-représentés parmi les étrangers. Ce profil de non-Belges montre bien le renouvellement constant des arrivées d'ouvriers ou de travailleurs peu qualifiés dans cette commune d'immigration ancienne.

Située en première couronne et seconde couronne occidentale[1], la commune de Koekelberg est caractérisée par une population au profil **socio-économique** diversifié, mêlant essentiellement des ménages des classes populaires et de la classe moyenne selon un gradient est-ouest au sein de la commune. Cela se traduit à l'échelle communale par des revenus imposables légèrement inférieurs à la moyenne bruxelloise. Ils sont nettement plus bas à l'est de la commune où on retrouve beaucoup d'habitants des classes populaires issues de l'immigration. Les revenus sont plus élevés dans les quartiers de l'ouest, dans les immeubles récents du plateau de la Basilique. Les déclarations avec un faible revenu, ou un revenu de remplacement (en ce compris les pensions), sont cependant surreprésentées dans la commune. À l'échelle communale, les **taux d'activité** sont supérieurs à la moyenne régionale à tous les âges, tant pour les hommes que les femmes. Cela s'explique par la présence des classes moyennes, où les femmes sont beaucoup plus souvent sur le marché du travail, assurant ainsi deux revenus au ménage. Ce schéma tend aussi à se rencontrer de plus en plus dans les communautés immigrées, bien que le taux d'activité féminin soit toujours un peu plus faible dans l'est de la commune. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Koekelberg. Les ouvriers et les indépendants sont légèrement surreprésentés par rapport à la proportion moyenne bruxelloise. Le **taux de chômage**[2] communal est légèrement supérieur à la moyenne de la Région. Ici encore les écarts entre l'est et l'ouest de la commune sont importants : le taux est plus élevé dans l'est de la commune. À Koekelberg, le chômage a un profil plutôt féminin et concerne tous les âges. La proportion de la population qui vit d'un revenu du CPAS ou d'une allocation de remplacement est plus importante que dans l'ensemble de la Région. Toutes les classes d'âge figurent parmi les bénéficiaires.

La part des habitants se déclarant en mauvaise **santé** est supérieure à la moyenne régionale, à nouveau surtout auprès de la population féminine. Les **taux de mortalité**[3] sont légèrement supérieurs à ceux observés pour l'ensemble de la Région. Les décès suite à des maladies respiratoires sont proportionnellement plus fréquents chez les femmes. Le **taux de natalité**[4], à la hausse ces dernières années, est parmi les plus élevés de la Région, ce qui s'explique par la part significative des jeunes adultes dans la population de Koekelberg mais aussi par le taux de fécondité[5] des populations issues de l'immigration, qui reste plus élevé. Les enfants naissent et grandissent dans deux tiers des cas dans des foyers avec au mieux un revenu du travail.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, les filières techniques et surtout professionnelles sont proportionnellement plus suivies que la moyenne régionale par les jeunes résidant à Koekelberg, mais la part de filière générale n'est que légèrement inférieure à cette moyenne. Le retard scolaire touche significativement la population scolaire résidant dans la commune, la proportion d'étudiants «à l'heure» – c'est-à-dire n'ayant jamais redoublé – étant généralement inférieure à la

(1,2,3,4,5) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

moyenne bruxelloise alors que la situation de la Région est loin d'être brillante. À l'issue de l'enseignement obligatoire, les jeunes sont beaucoup moins nombreux à suivre des études supérieures, surtout dans les quartiers de l'est de la commune où les parents sont aussi moins souvent universitaires ou même titulaires d'un diplôme secondaire général. Dans ces quartiers, le niveau de qualification peut poser des problèmes d'insertion sur le marché du travail. Ces difficultés sont amplifiées par le fait que, à diplôme égal, on observe aussi proportionnellement plus de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale. Cela suppose des problèmes d'orientation professionnelle ou certaines formes de discrimination touchant spécifiquement cette population. La situation dans l'ouest de la commune est moins négative bien que les niveaux de formation suivis et acquis sont généralement assez moyens. Mais ces classes moyennes sont moins touchées par les problèmes d'insertion sur le marché du travail.

Bien que peu étendue, Koekelberg, commune partagée entre la première et la seconde couronne, a un **parc immobilier** assez hétérogène. La moyenne communale de 60 % de logements datant d'avant 1961 est largement dépassée dans l'est de la commune, où ils sont nettement moins confortables, certains équipements étant parfois manquants (salle d'eau, chauffage central) et les superficies plancher plus réduites. Le confort et l'état sont bien meilleurs dans les quartiers plus récents de l'ouest. Selon les habitants, l'état intérieur pose parfois problème suite à la vétusté de certaines installations, surtout dans l'est de la commune. Dès que l'on sort de ces vieux quartiers, l'aspect extérieur, l'esthétique et la propreté sont mieux appréciés. La tranquillité est jugée assez sévèrement sur quasiment tout le territoire communal, mais de manière encore plus critique à l'est de la commune. À l'ouest, le parc Elisabeth améliore la perception des espaces verts, mais ils sont jugés déficitaires par les habitants de l'est de la commune. Notons que la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible dans la commune car les appartements sont très répandus.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune de Koekelberg :

- La précarité financière d'une bonne partie de la population, surtout dans les vieux quartiers de l'est de la commune, traduit un taux de chômage important mais aussi des emplois moins qualifiés et donc moins rémunérés. La question de la qualification se pose de diverses manières. Tout d'abord, le profil moins qualifié et de plus en plus inadapté au marché de l'emploi bruxellois tend à se reproduire de génération en génération. Il est certain que les jeunes font aujourd'hui de plus longues études, mais du fait de l'élévation généralisée des niveaux scolaires, l'écart avec les mieux formés reste important. Les problèmes de maîtrise de la seconde langue nationale, de choix des filières mais aussi potentiellement de discrimination à l'embauche font que l'insertion sur le marché de l'emploi de ces jeunes, souvent issus de l'immigration, reste problématique.

- La précarité financière d'une grande partie de la population se traduit également dans ses conditions de logement, particulièrement dans les quartiers où le bâti est ancien, et ce tant dans le parc résidentiel privé que social. Les mauvaises conditions socio-économiques ont aussi un effet direct sur l'état de santé de la population.

- Les jeunes enfants sont très nombreux dans la commune et la natalité est en nette croissance. Ils grandissent majoritairement dans des conditions assez précaires. Parallèlement, Koekelberg doit encore faire face à une présence significative des seniors dans sa population, surtout dans les quartiers de l'ouest de la commune. Cela multiplie donc les types de besoins et les infrastructures nécessaires, pas toujours aisément conciliables.

- La situation peut apparaître comme plus favorable dans l'ouest de la commune, dont la population active est largement constituée de classes moyennes laborieuses, en ce compris les personnes d'origine immigrée mieux insérées sur le marché du travail et quittant dès lors les vieux quartiers. Cependant, la position sur le marché de l'emploi des classes moyennes tend à se fragiliser, notamment du fait de niveaux de formation intermédiaires plutôt que supérieurs. Il ne faut pas perdre de vue que les salaires ne sont pas très élevés, comme en témoigne le niveau de revenu imposable. Dans ce contexte, l'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier.

Informations sur l'offre sociale-santé : www.bruxellessocial.be

Bruxelles Social en ligne (www.bruxellessocial.be) développé par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination sociales permet un accès gratuit, simple et rapide aux organisations sociales-santé francophones, néerlandophones et bilingues actives sur la commune ou sur l'ensemble des 19 communes bruxelloises.

L'outil – actualisé quotidiennement – permet d'appréhender la réalité du maillage social de sa commune en temps réel et de la visualiser sur la carte de la Région bruxelloise.

www.bruxellessocial.be offre 4 modes de recherche du plus simple au plus complexe :
- par nom d'organisation/service
- par terme (type Google)
- par secteur
- par critère spécifique ou multicritères

Depuis juin 2008, les informations sont introduites sur le site secteur par secteur (+ de 4 300 adresses en juin 2011).

En quelques clics, vous êtes en possession d'une information concrète, actualisée, visualisable sur carte.

Les **informations sur l'offre mises en rapport avec les données** démographiques, les caractéristiques socio-économiques, les données sur l'état de santé général, sur l'éducation et le logement que l'on retrouve dans les chapitres qui suivent peuvent contribuer à objectiver les manques d'infrastructures, à stimuler la création de services adaptés, à soutenir le travail en réseau, à multiplier les prises de conscience et opportunités de coordination, à susciter une participation citoyenne dans les quartiers.

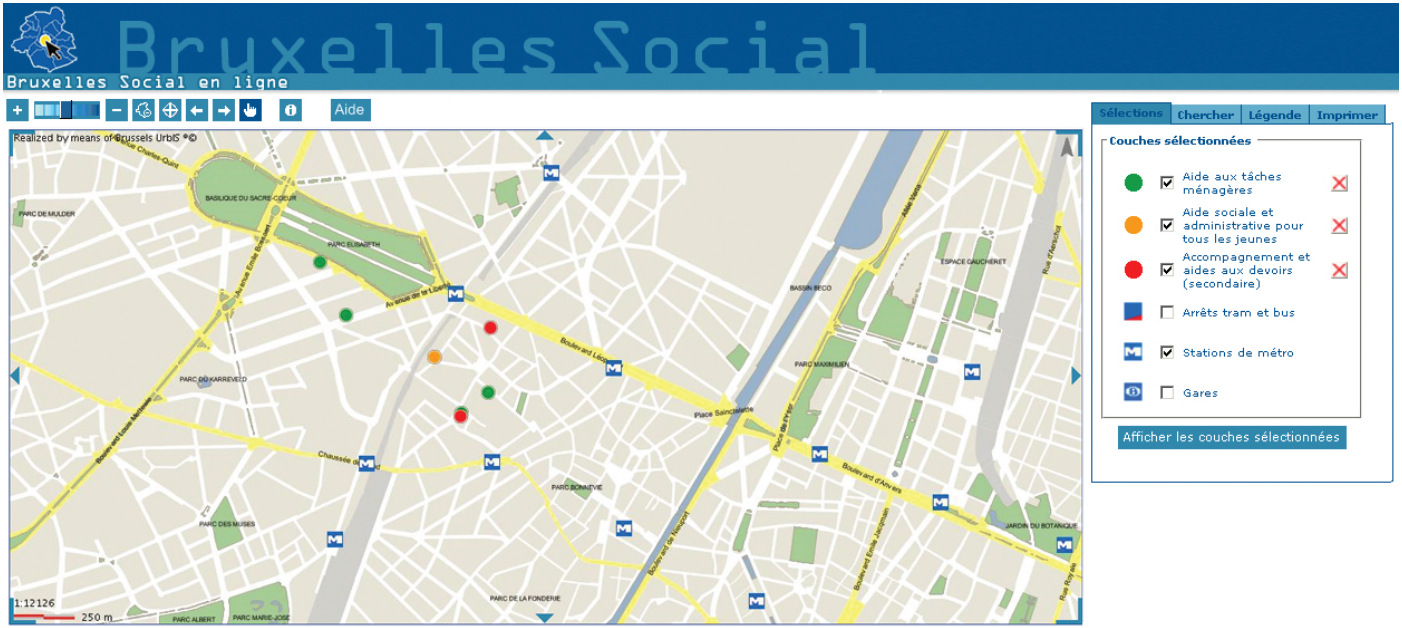

2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale de Koekelberg (1980-2008).

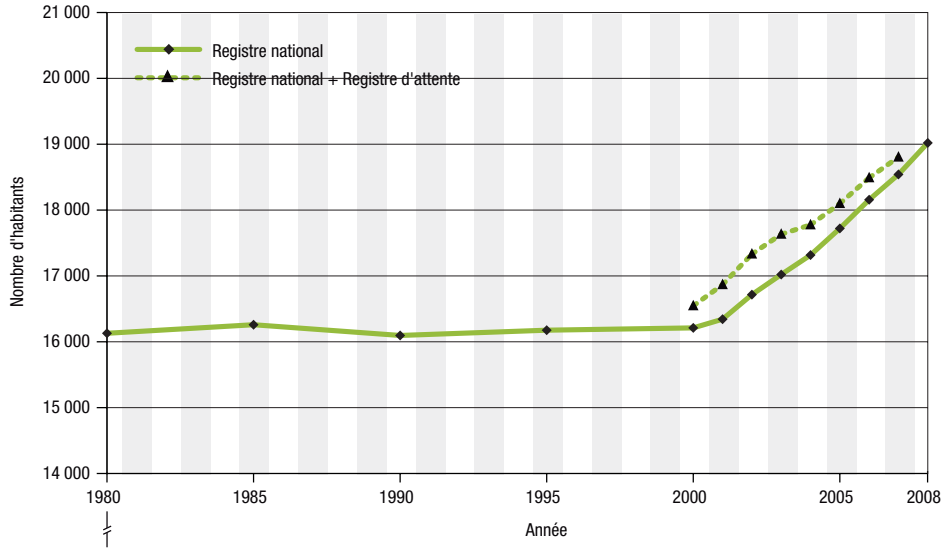

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national et Registre d'attente.

Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Koekelberg est resté constant jusqu'en 2000, alors que la population de la Région déclinait jusqu'au milieu des années 1990. Depuis on observe une nette augmentation de la population qui atteint 19 020 habitants en 2008.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Koekelberg au 01/01/1998 et 01/01/2008.

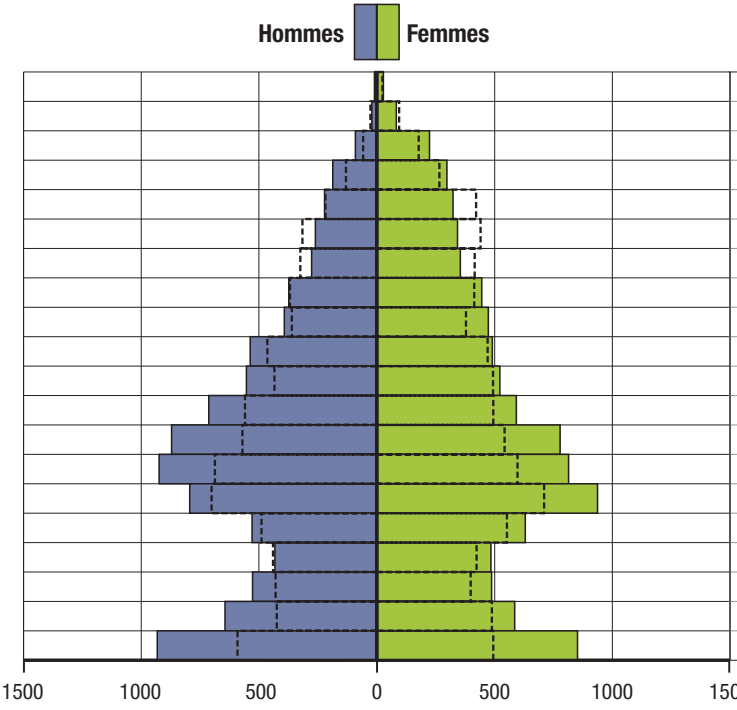

	Hommes 1998	Femmes 1998	Hommes 2008	Femmes 2008
95 ans +	3	23	9	27
90-94 ans	26	94	20	82
85-89 ans	57	177	90	223
80-84 ans	130	265	186	297
75-79 ans	217	421	221	323
70-74 ans	315	440	260	342
65-69 ans	324	415	276	354
60-64 ans	368	413	373	445
55-59 ans	360	378	392	473
50-54 ans	464	470	537	490
45-49 ans	434	493	553	522
40-44 ans	559	494	713	592
35-39 ans	570	542	871	778
30-34 ans	687	597	924	814
25-29 ans	701	710	794	937
20-24 ans	489	552	529	630
15-19 ans	440	423	432	484
10-14 ans	429	398	527	487
5-9 ans	424	488	644	585
< 5 ans	591	494	932	852

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national (1998 – 2008).

Au 1er janvier 2008, la commune de Koekelberg compte officiellement 19 020 habitants (9 283 hommes et 9 737 femmes) ; on dénombrait également 263 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 1,8 % de la population de la Région bruxelloise vit à Koekelberg. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges, à l'exception des personnes âgées de 60 à 79 ans.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Koekelberg et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Koekelberg			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	4,2 %	5,1 %	6,0 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	21,0 %	22,0 %	24,0 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	23,2 %	24,1 %	26,0 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	60,7 %	61,6 %	61,7 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	58,5 %	59,6 %	59,8 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	18,3 %	16,4 %	14,2 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	4,9 %	4,8 %	4,9 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	78,8	68,0	54,8	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	71,0	67,9	67,3	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / ≥ 65 ans)	26,7	29,4	34,5	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.

L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.
La population de Koekelberg est aujourd'hui globalement plus jeune que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise, ce qui n'était pas le cas en 1998. L'indice de vieillissement y est plus faible que celui de la Région. On note que l'évolution observée au niveau régional, c'est-à-dire une augmentation de la proportion des jeunes et une diminution de la proportion de personnes de plus de 65 ans, est encore plus prononcée à Koekelberg. L'intensité du vieillissement est plus importante à Koekelberg par rapport à la Région.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. Ce phénomène est encore plus marqué dans la commune de Koekelberg (- 2,04 ans entre 2000 et 2007).

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Koekelberg et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.

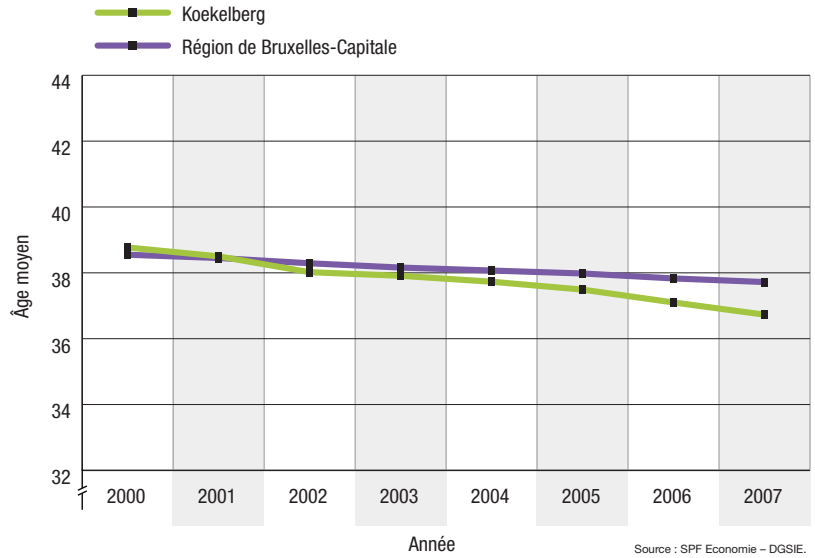

Source : SPF Economie – DGSIE.

2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Koekelberg et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif [6]).

	Koekelberg		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	1 967	22,7	118 947	23,7
Femme isolée	1 951	22,5	128 742	25,6
Couple sans enfants	1 495	17,3	82 178	16,4
Couple avec enfants	1 989	23,0	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	926	10,7	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	114	1,3	7 660	1,5
Autre type de ménage	216	2,5	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	**8 658**	**100,0**	**502 265**	**100,0**

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

45,2 % des ménages sont des ménages d'une personne, ce qui est moins que la moyenne régionale. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 1 967 hommes isolés de Koekelberg représentent 22,7 % des ménages mais seulement 10,6 % de la population totale.
62,5 % des ménages au moins n'ont pas d'enfants (au moins 65,7 % en Région bruxelloise). 34,3 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 114 pères avec enfants à Koekelberg.
La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(6) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Koekelberg au 01/01/2007.

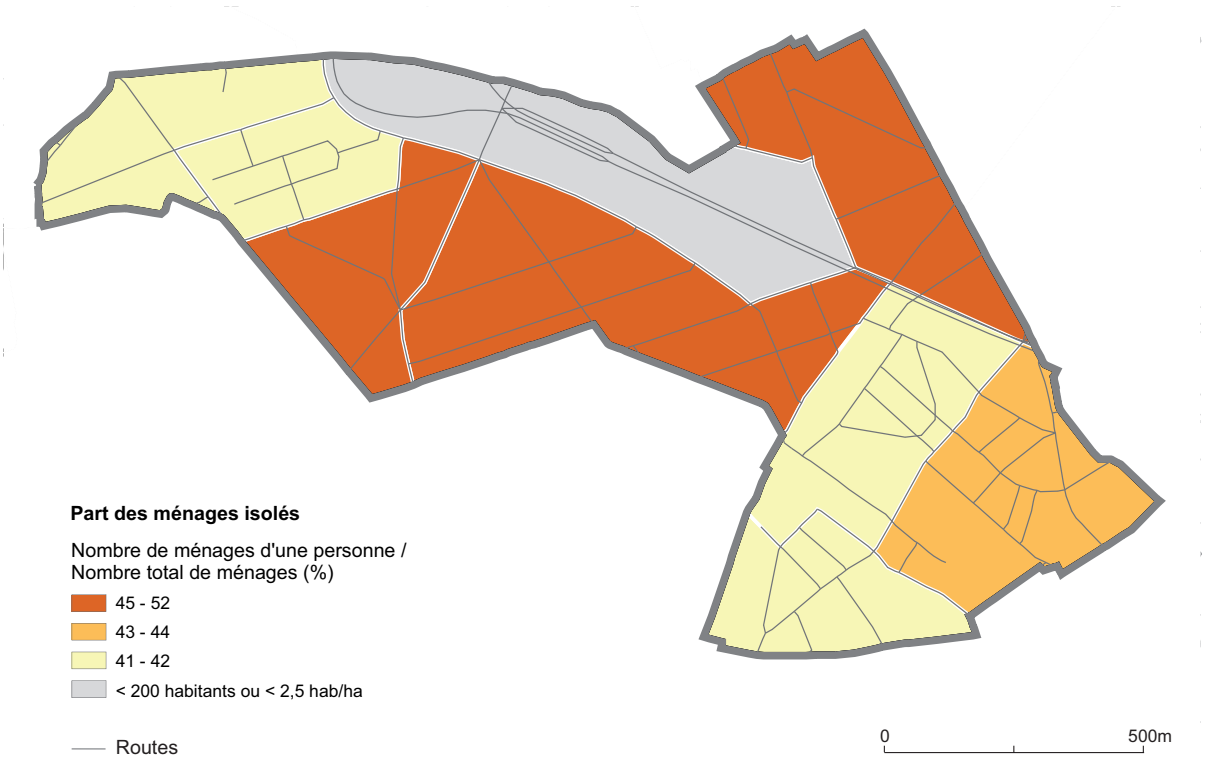

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de ménages d'une personne est plus faible à Koekelberg (45,2 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). On ne retrouve plus de 50 % de ménages d'une personne que dans le secteur statistique «A30-Archers - Fourez» (52,1 %). La proportion la plus basse de ménages d'une personne est observée dans le secteur «A11- Lepreux» (41,1 %).

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Koekelberg au 01/01/2007.

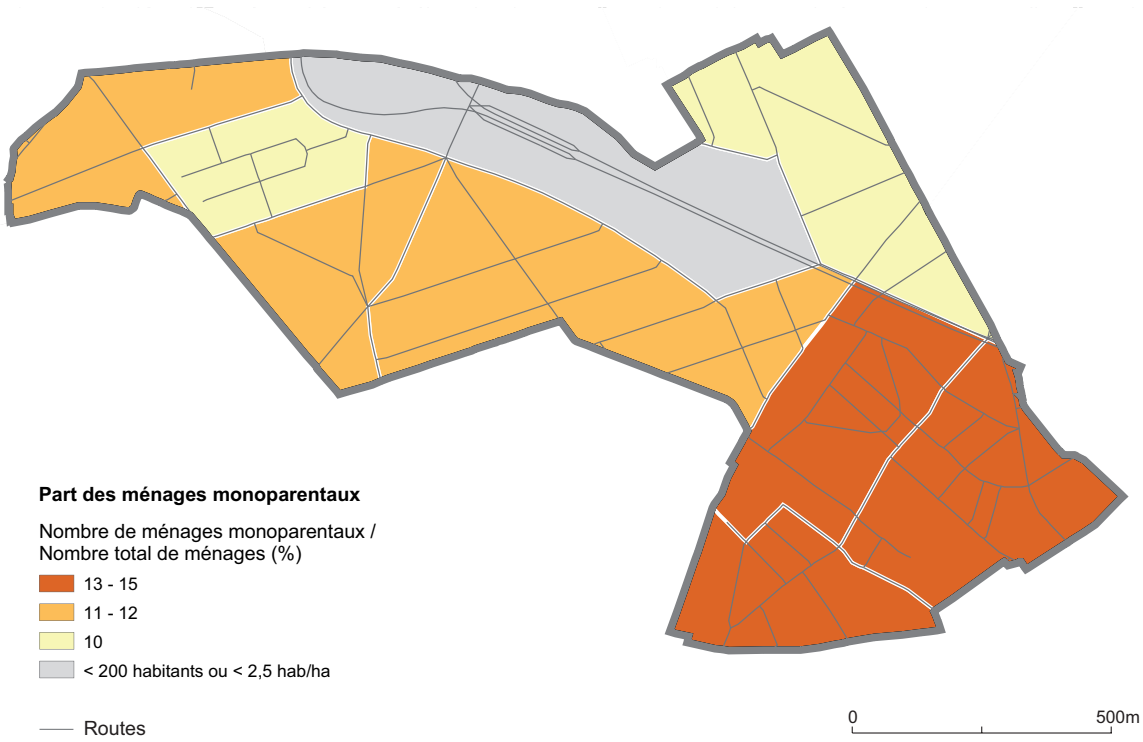

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de familles monoparentales est plus élevée à Koekelberg (12,0 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 34,3 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente la proportion la plus élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A02- Rue Jacquet» (15,2 %), secteur avec des logements sociaux où les parts de familles monoparentales sont souvent plus élevées car c'est un critère de priorité. La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A30- Archers - Fourez» (9,9 %).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Koekelberg et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Koekelberg

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**19 020**	**100,0**
Belgique	14 640	77,0
Maroc	931	4,9
France	494	2,6
Italie	393	2,1
Roumanie	309	1,6
Espagne	289	1,5
Pologne	273	1,4
Portugal	182	1,0
Congo (Rép. Dém.)	156	0,8
Grèce	148	0,8

Région bruxelloise

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**1 048 491**	**100,0**
Belgique	753 448	71,9
France	46 006	4,4
Maroc	39 095	3,7
Italie	26 695	2,5
Espagne	19 210	1,8
Portugal	16 127	1,5
Pologne	15 645	1,5
Turquie	10 516	1,0
Allemagne	8 886	0,8
Roumanie	8 718	0,8

Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 23,0 % de la population de la commune de Koekelberg est de nationalité non belge [7], ce qui est inférieur à la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(7) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Koekelberg et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

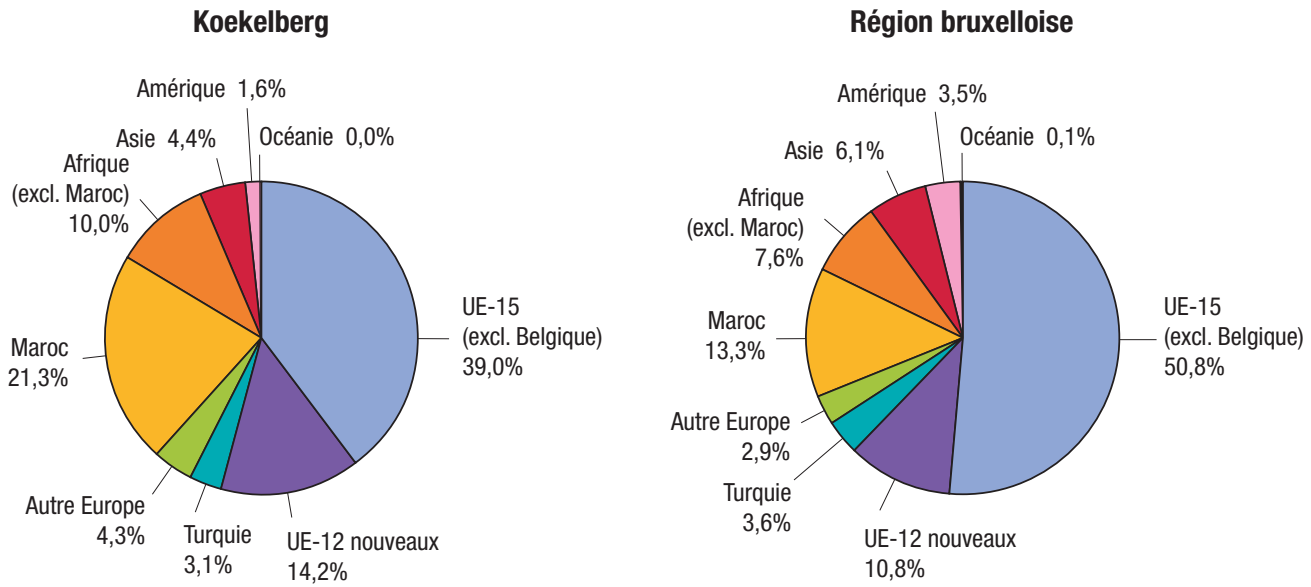

Source : SPF Economie – DGSIE.

À Koekelberg, 39,0 % de la population non belge provient des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004 [8]), ce qui est beaucoup moins que pour la totalité de la Région (50,8 %).
Parmi les 12 nouveaux membres de l'Union les nationalités les plus représentées sont les Roumains (7,1 % des non-Belges) et les Polonais (1,4 % des non-Belges).
La communauté la plus importante des non-Belges est représentée par les Marocains (21,3 % des non-Belges, 4,9 % de la population totale). Les Africains y sont aussi plus présents par rapport à la Région.

(8) UE-15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population de Koekelberg au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	3 710	0,3	36,4	68,2	52,9	6,8	3,3
	Demandeur d'emploi	897	0,0	9,7	14,2	20,2	0,5	0,0
Population non-active	Pensionnés	1 086	-	-	0,1	9,4	87,2	96,0
	Autres	3 728	99,7	53,6	17,6	17,5	5,5	0,7
Population totale BCSS		9 421	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	2 768	0,6	28,8	52,4	38,1	2,7	0,3
	Demandeur d'emploi	928	0,0	11,3	16,7	15,0	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	1 631	-	-	0,3	16,1	80,6	90,6
	Autres	4 533	99,4	60,0	30,5	30,9	16,6	9,1
Population totale BCSS		9 860	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	6 478	0,5	32,2	60,6	45,2	4,5	1,3
	Demandeur d'emploi	1 825	0,0	10,6	15,4	17,5	0,2	0,0
Population non-active	Pensionnés	2 717	0,0	0,1	0,2	12,9	83,5	92,4
	Autres	8 261	99,5	57,1	23,9	24,4	11,9	6,3
Population totale BCSS		19 281	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCSS [9], chiffres au 31/12/2007.

À Koekelberg, les personnes ayant un emploi (salarié ou indépendant) sont plus nombreuses que la moyenne régionale pour toutes les catégories d'âges : 60,6 % des 25-49 ans (contre 57,0 % pour le Région), 32,2 % des 18-24 ans (contre 27,3 %) et dans une moindre mesure 45,2 % des 50-64 ans (contre 44,6 %) et 0,5 % des moins de 18 ans (contre 0,4 %).

(9) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer…

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Figure 5 : Part des mineurs vivant dans un ménage sans emploi rémunéré à Koekelberg et en Région bruxelloise au 31/12/2005.

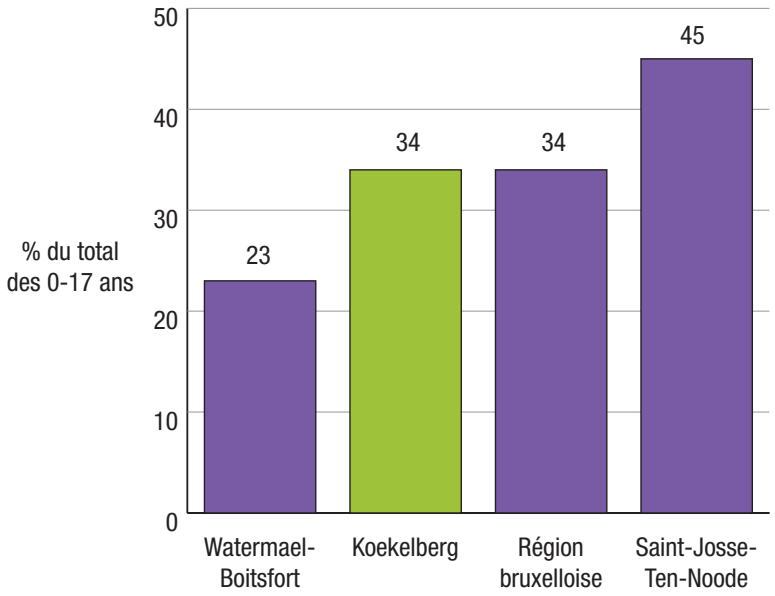

Source : BCSS au 31/12/2005.

36 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu. C'est un pourcentage voisin de celui de la Région (37 %). Ce chiffre moyen cache néanmoins les grandes différences qui existent sur le territoire communal [10].

(10) Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l'«Atlas de la santé et du social» de L'Observatoire de la Santé et du Social.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité (11) de la population de Koekelberg et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Koekelberg			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	72,8	58,6	65,7	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	34,1	31,3	32,6	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	82,4	69,2	76,0	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	73,1	53,1	62,7	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	6,2	1,8	3,5	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Koekelberg, le taux d'activité (65,7 %) est supérieur à celui de la Région (59,0 %). Cela s'observe dans toutes les tranches d'âges, à l'exception des plus de 65 ans. Ceci est le résultat de la proportion plus élevée de personnes ayant un emploi (voir précédemment) ou à la recherche d'un (voir plus loin). Un taux d'activité élevé chez les 15-24 ans peut traduire une plus faible propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures.

(11) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs de Koekelberg et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Koekelberg			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	19,0	25,0	21,7	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	29,2	37,7	33,6	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	37,6	35,5	36,5	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	15,4	16,6	16,0	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	27,6	27,3	27,5	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	19,5	20,6	20,1	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	12,4	16,3	14,4	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	70,7	72,0	71,4	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	16,9	11,7	14,2	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	66,2	72,6	69,5	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	9,7	9,9	9,8	10,5	11,5	11,0
Hors UE	24,1	17,5	20,7	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie – DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est plus élevé à Koekelberg (21,7 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (33,6 % contre 31,7 %), surtout pour les femmes avec un taux de chômage féminin de 25,0 % (contre 20,5 % pour la Région) et un taux de chômage des jeunes femmes de 37,7 % (contre 33,7 en Région bruxelloise). La différence entre les taux de chômage masculins et féminins est plus importante à Koekelberg que pour l'ensemble de la Région. Les chômeurs de Koekelberg sont plus jeunes que dans l'ensemble de la Région, surtout les femmes. Et les nationalités non européennes sont plus représentées.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Koekelberg, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Koekelberg	11 558 €	20 963 €	15 756 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Les revenus moyens et médians à Koekelberg sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise [12], mais inférieurs à ceux que l'on observe dans le pays.

(12) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Koekelberg, revenus 2006.

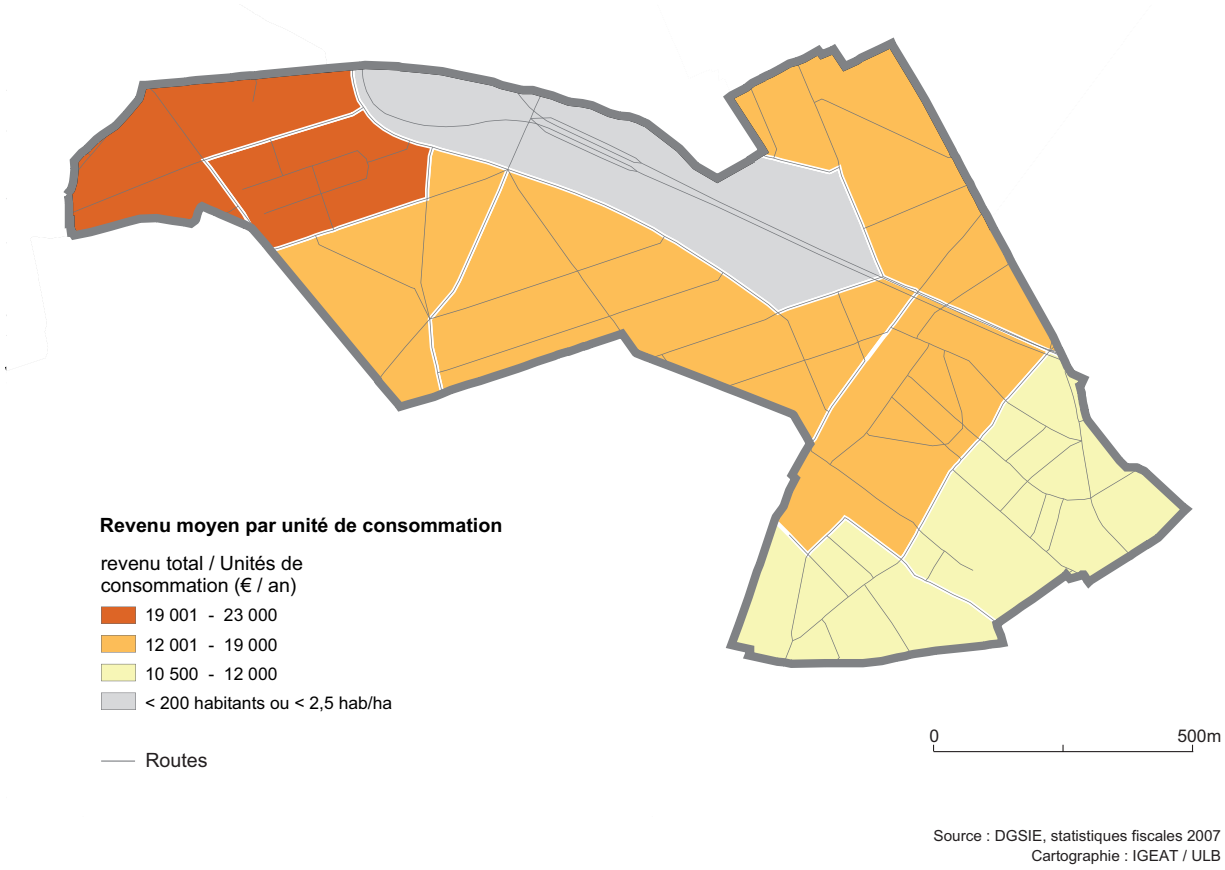

Source : DGSIE, statistiques fiscales 2007
Cartographie : IGEAT / ULB

Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

Sur la carte, on observe un gradient est-ouest allant des revenus les plus faibles dans le bas de Koekelberg, avec un minimum de 10 891 €/an pour le secteur «A02- Rue Jacquet», aux revenus les plus élevés dans le haut de la commune, avec un maximum de 22 844 €/an, observée dans le secteur «A12- Basilique».

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Koekelberg et en Région bruxelloise.

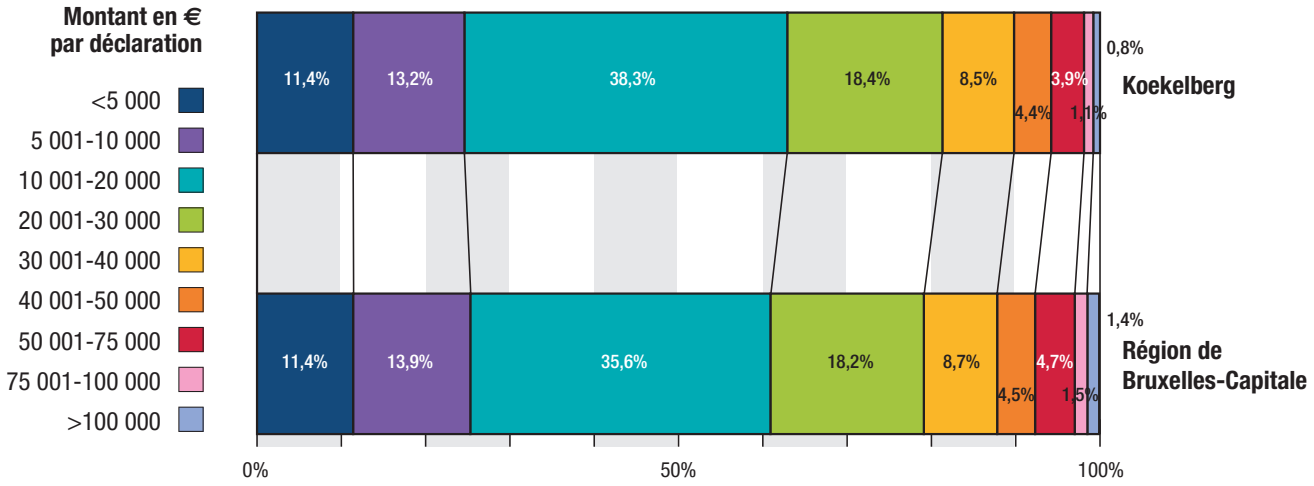

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) sont plus faibles à Koekelberg que dans la Région bruxelloise (respectivement 24,6 % et 1,9 % contre 25,3 % et 2,9 %). Par conséquent, la part des revenus intermédiaires (de 10 000 € à 75 000 €) y est plus élevée.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Koekelberg et en Région bruxelloise.

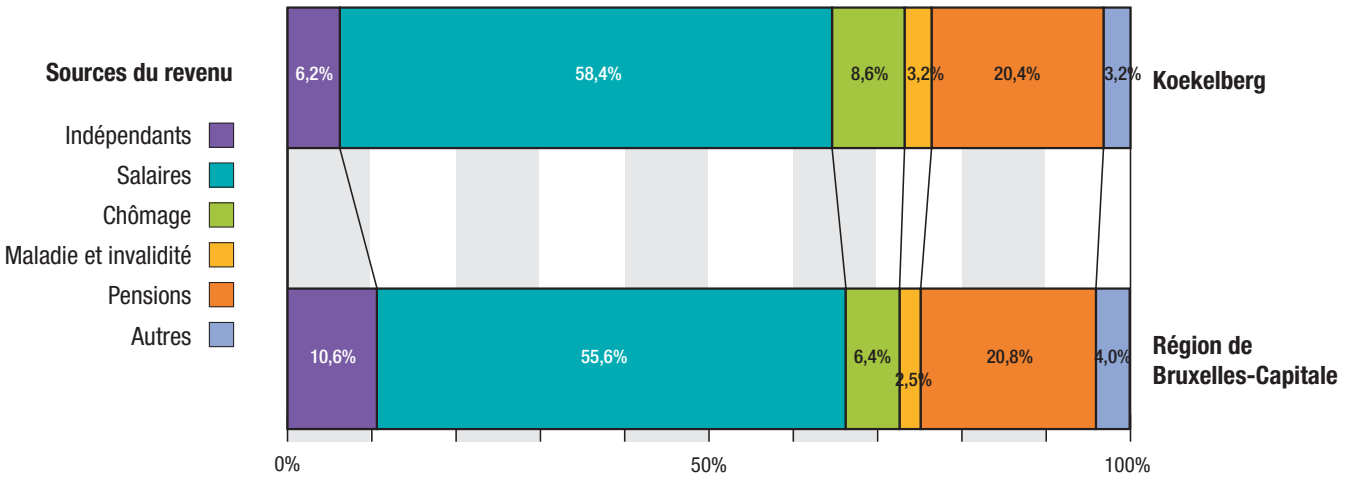

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Koekelberg a une population jeune et un fort taux d'activité. Les revenus issus de salaires (58,4 %) et les allocations de chômage (8,6 %) sont donc proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la Région (respectivement 55,6 % et 6,4 %). Dans la population active, il y a peu d'indépendants.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Koekelberg et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Koekelberg		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	**1 528**	**100,0**	**93 462**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	101	6,6	7 177	7,7
Allocation de chômage	175	11,5	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	12	0,8	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	288	18,8	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	**11 736**	**100,0**	**667 026**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	426	3,6	20 385	3,1
Allocation de chômage	1 957	16,7	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	211	1,8	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	2 594	22,1	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	**2 710**	**100,0**	**152 045**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	26	1,0	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	227	8,4	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	199	7,3	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	452	16,7	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

22,1 % de la population active et 18,8 % des jeunes vivent d'une allocation de remplacement à Koekelberg. Ces chiffres sont plus élevés que ceux de la Région, principalement à cause du taux de chômage qui est plus élevé. 16,7 % des personnes âgées bénéficient de la GRAPA, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Koekelberg et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Koekelberg				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0	3	3	4 574	42	31	73	229 420
18-24	81	17	98	1 528	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	173	54	227	7 498	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	80	14	94	2 710	4 553	666	5 219	162 545
≥65	20	4	24	2 710	1 103	232	1 335	152 045
Total	354	92	446	19 020	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Koekelberg et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Koekelberg				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,1	0,1	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	5,3	1,1	6,4	100 %	6,2	1,5	7,7	100 %
25-49	2,3	0,7	3,0	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	3,0	0,5	3,5	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	0,7	0,2	0,9	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	1,9	0,5	2,3	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, 2,3 % de la population de Koekelberg bénéficiait d'un revenu de remplacement du CPAS, ce qui est un peu moins que dans l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont les plus représentés est celle des 18-24, aussi bien à Koekelberg que dans la Région bruxelloise. Parmi les plus de 65 ans, il reste des personnes dépendantes du CPAS car elles n'ont pas droit à d'autres allocations.

3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Koekelberg et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.

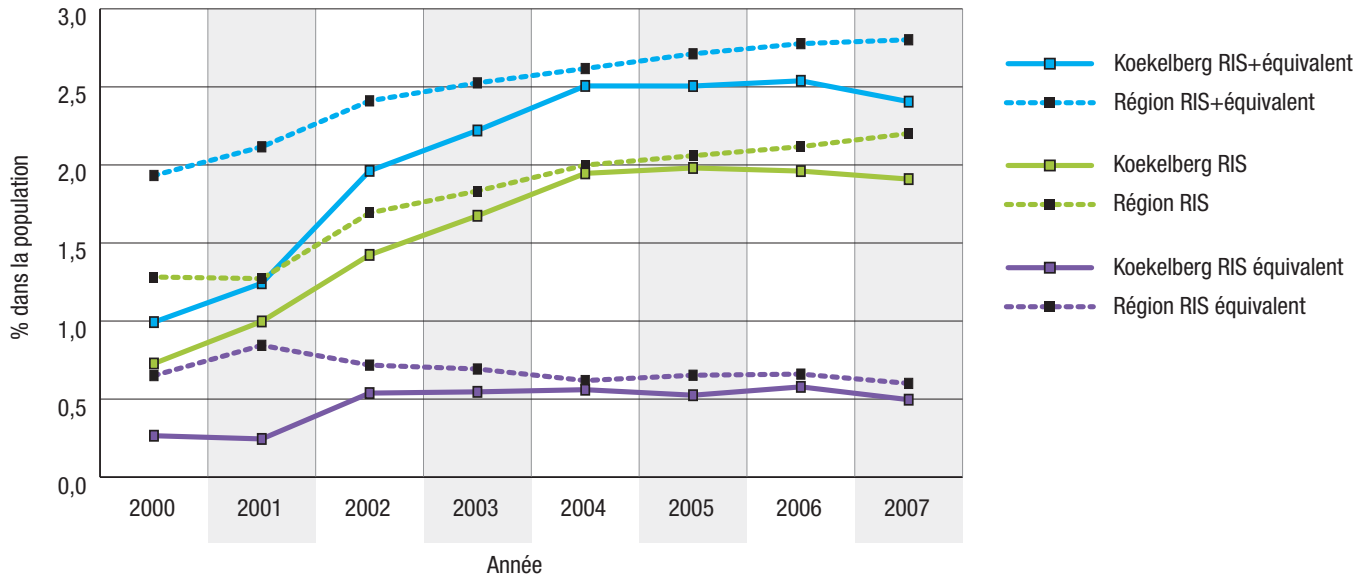

Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2004, la part des personnes bénéficiaires d'un RIS ou équivalent a fort augmenté à Koekelberg, davantage qu'en Région bruxelloise. À partir de 2004, la part des bénéficiaires se stabilise à Koekelberg, mais continue à augmenter dans la Région.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS de Koekelberg entre 1999 et 2008.

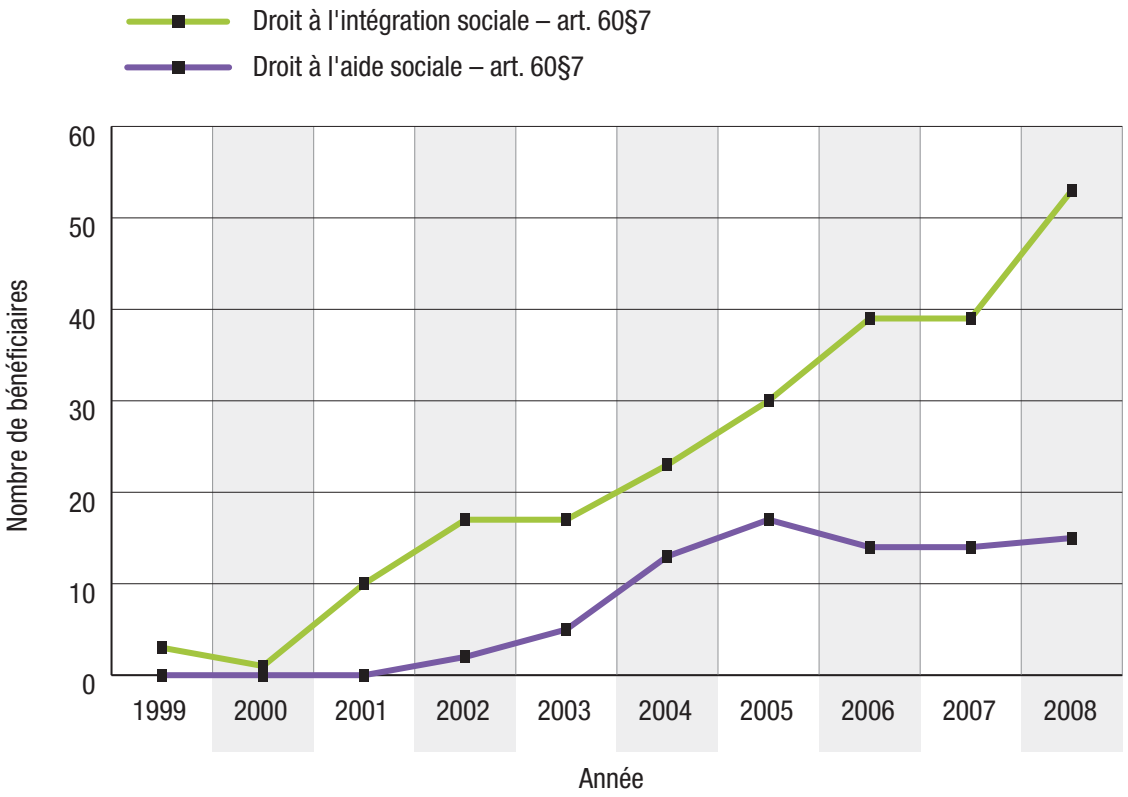

Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Koekelberg entre 1999 et 2008, comme pour l'ensemble de la Région. Aussi bien les personnes bénéficiaires du DIS (droit à l'intégration sociale) que les personnes bénéficiaires du DAS (droit à l'aide sociale) peuvent être mises au travail par le CPAS dans le cadre de l'article 60§7.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Koekelberg au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Koekelberg	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	10	272	463	745	175	108	57	340
CPAS	16	469	19	504	353	107	5	465
GRAPA	0	4	152	156	5	13	20	38
Allocation pour handicapé	0	190	156	346	69	64	24	157
Allocation familiale majorée	20	0		20	0	0		0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		206	4	210	98	91	4	193
OMNIO	243	221	2	466				
Total des bénéficiaires	289	1 362	796	2 447	700	383	110	1 193
Population totale BCSS	5 012	11 550	2 719	19 281	5 012	11 550	2 719	19 281

Source : BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Koekelberg au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Koekelberg	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,2	2,4	17,0	3,9	3,5	0,9	2,1	1,8
CPAS	0,3	4,1	0,7	2,6	7,0	0,9	0,2	2,4
GRAPA	0,0	0,0	5,6	0,8	0,1	0,1	0,7	0,2
Allocation pour handicapé	0,0	1,6	5,7	1,8	1,4	0,6	0,9	0,8
Allocation familiale majorée	0,4	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1,8	0,1	1,1	2,0	0,8	0,1	1,0
OMNIO	4,8	1,9	0,1	2,4				
Total des bénéficiaires	5,8	11,8	29,3	12,7	14,0	3,3	4,0	6,2
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

18,9 % de la population de Koekelberg bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge. C'est plus que dans la Région bruxelloise [13] (17,2 %). Koekelberg compte d'avantage de bénéficiaires du CPAS (5,0 %), VIPO (5,7 %), handicapés (2,6 %) et de chômeurs âges (2,1 %) que la moyenne de la Région (respectivement 4,9 %, 5,1 %, 2,2 % et 2,0 % pour la Région).

(13) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

4.1 État de santé général

4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Koekelberg et en Région bruxelloise par sexe.

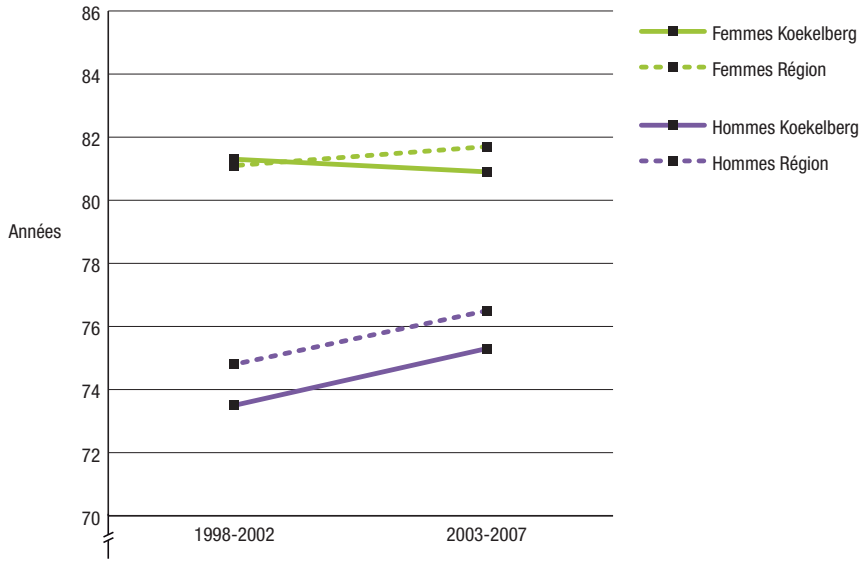

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la santé et du social.

L'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes. L'espérance de vie des hommes à Koekelberg est en croissance (+1,8 an) et ce aussi rapidement que pour l'ensemble de la Région (+1,7 an). Celle des femmes est par contre légèrement en décroissance (-0,4 an) alors qu'elle augmente pour la Région (+0,6 an).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Koekelberg et en Région bruxelloise.

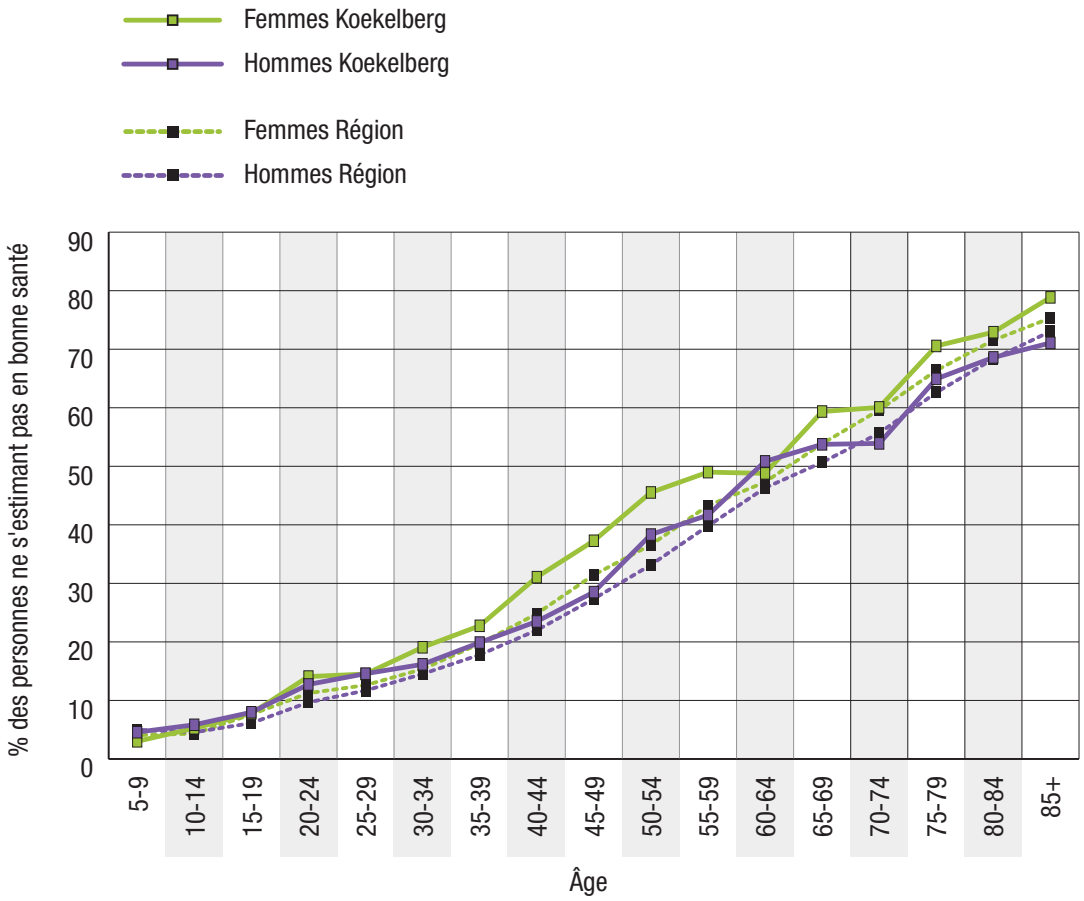

Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

Les personnes qui s'estiment en moins bonne santé sont plus nombreuses qu'en moyenne dans la Région. La différence est plus marquée pour les femmes, surtout aux âges actifs.
La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Koekelberg, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation (14) pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	132	310,4	+10 %	164	360,4	-2 %
Cancers	106	249,3	-1 %	105	230,7	+2 %
Maladies respiratoires	58	136,4	+13 %	77	169,2	**+40 %**
Maladies de l'appareil digestif	21	49,4	+13 %	75	164,8	+17 %
Maladies infectieuses et parasitaires	-	-	-	20	43,9	+15 %
Causes externes	30	70,6	+6 %	-	-	-
Total	420	987,8	**+10 %**	493	1 083,3	+6 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.
Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Koekelberg, le taux de mortalité est de 988 pour 100 000 pour les hommes et de 1 083 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les hommes (+10 % par rapport à la Région).
Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies respiratoires chez les femmes.

(14) Voir mode d'emploi.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Koekelberg et en Région bruxelloise, 1998-2007.

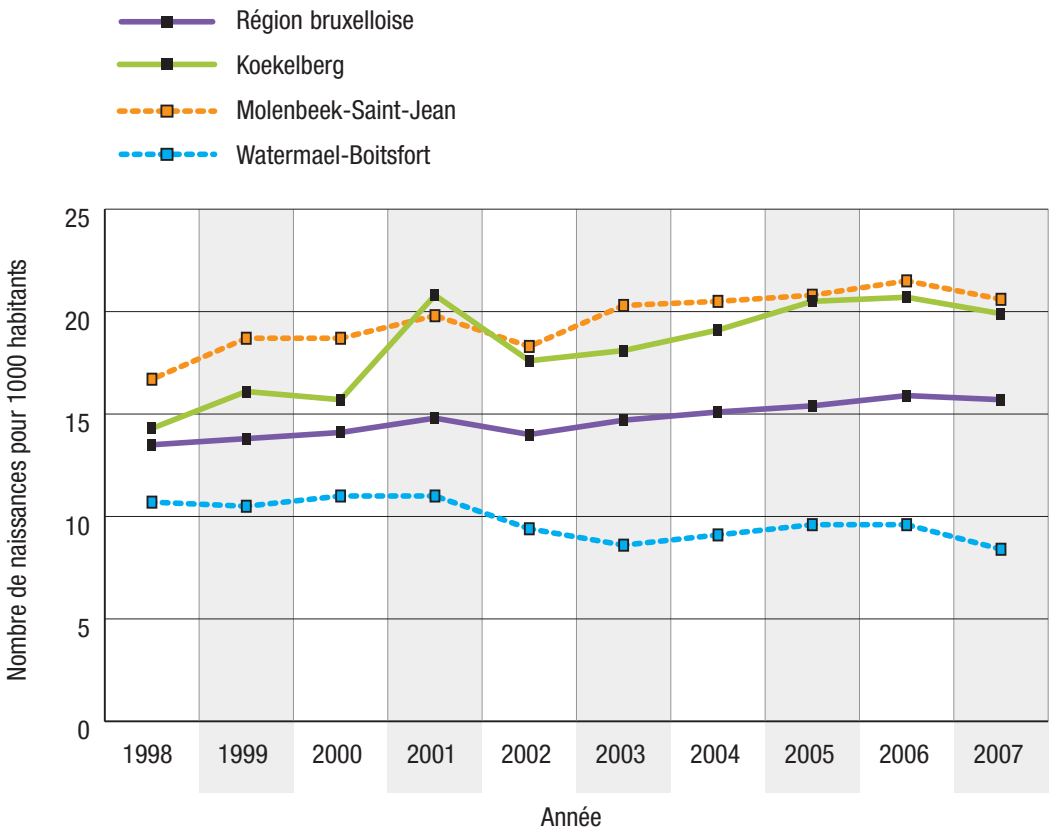

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité sont en augmentation à Koekelberg, on observe même un pic exceptionnel en 2001. Le taux de natalité de la commune était proche de celui de la Région en début de période et s'approche de celui de Molenbeek-Saint-Jean (le plus élevé de la Région) en 2007. Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés à Koekelberg, 1998-2007 selon deux sources différentes.

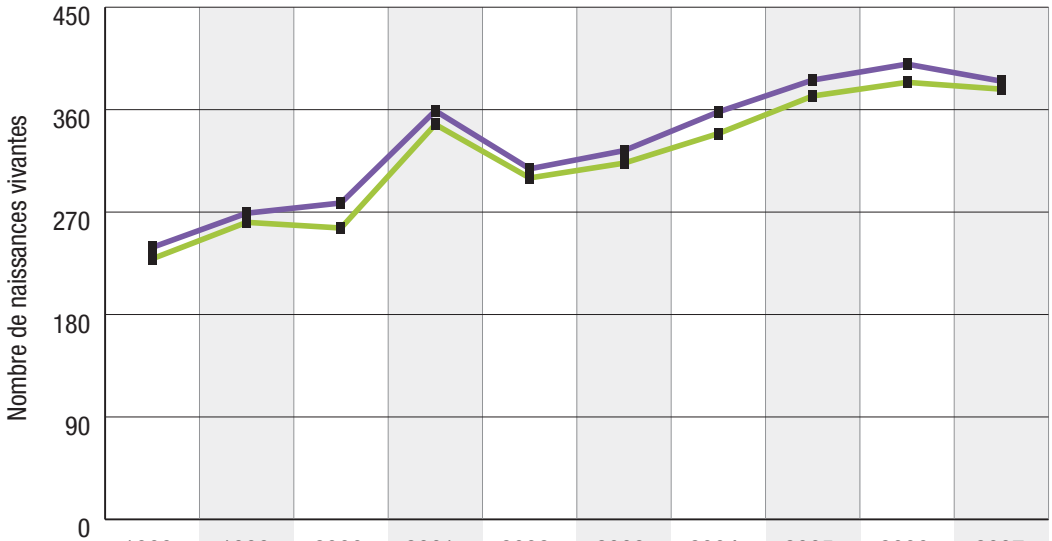

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bulletins statistiques	239	269	278	359	308	324	358	386	400	385
Registre national	229	261	256	347	300	313	339	372	384	378

Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulières).

À Koekelberg, la différence entre les deux sources d'information est faible (7 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il n'y a que quelques naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés à Koekelberg et en Région bruxelloise au 01/01/2007. (15)

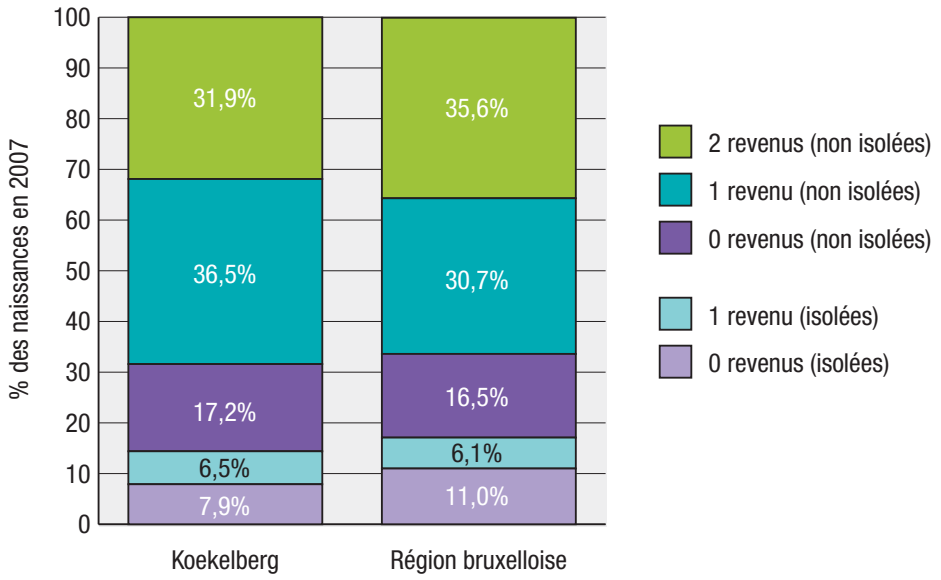

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Koekelberg, une grande partie des naissances (43,0 %) a lieu dans un ménage comptant un seul revenu, ce qui est plus que dans l'ensemble de la Région (36,8 %). Toutefois, moins d'enfants naissent dans un ménage sans revenus à Koekelberg (25,1 %) qu'en Région bruxelloise (27,5 %). La proportion d'enfants naissant dans un ménage sans revenu du travail (isolé ou non) est utilisée comme indicateur de pauvreté.

(15) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Koekelberg, 1998-2007.

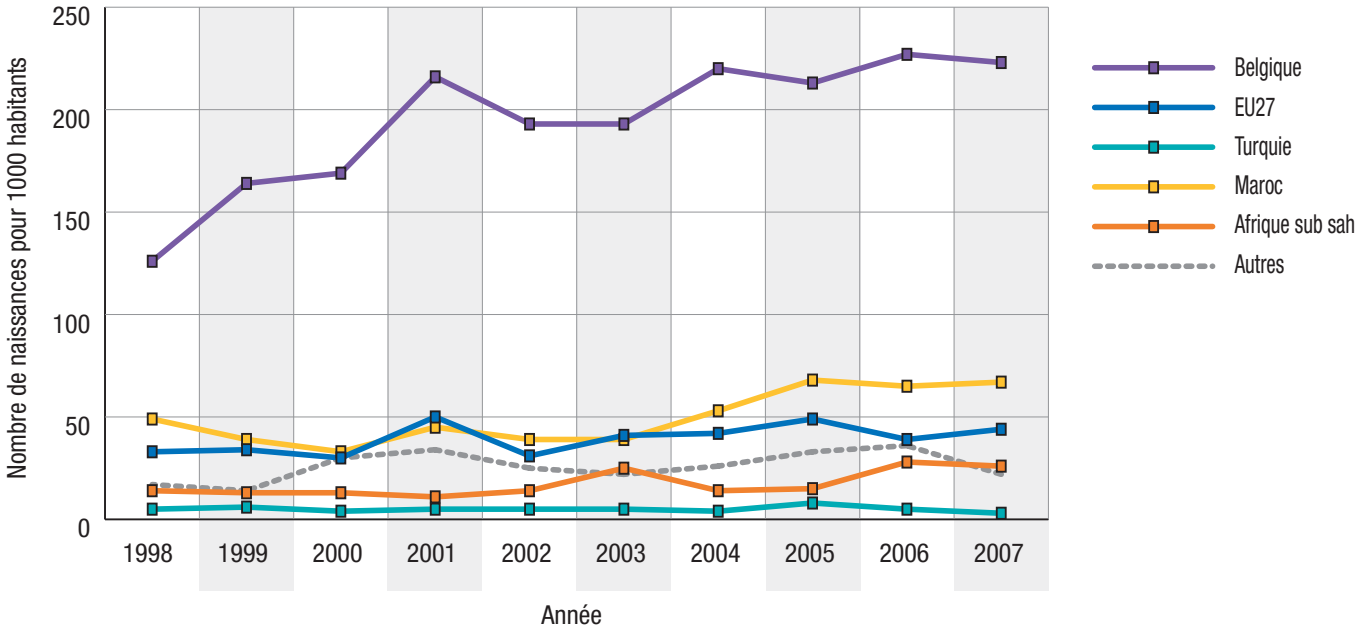

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Koekelberg, le nombre de naissances issues de mères de nationalité belge est en augmentation depuis 1998, et compte pour 58 % des naissances en 2007.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Koekelberg et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Koekelberg	% Koekelberg*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	78	4,2	3,5
Césariennes	307	16,5	17,4
Accouchements induits	423	**23,7**	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	112	6,4	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	12	0,7	1,0
Petits poids (< 2500g)	111	6,1	6,5
Mères < 20 ans	47	2,5	2,8
Mères ≥ 40 ans	50	**2,7**	4,0

* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Koekelberg, les naissances issues de mères âgées (2,7 %) sont proportionnellement moins nombreuses qu'en Région bruxelloise (4,0 %), comme les accouchements induits (23,7 % contre 26,3 %).

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Koekelberg et en Région bruxelloise, 2003-2007.

	Nombre Koekelberg	Koekelberg pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	6	**3,2**	7,2
Mortalité infantile (2)	7	3,8	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	9	**4,9**	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22ème semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.
(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.
(3) Décès entre la 22ème semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Koekelberg, les mortalités périnatales (3,2 pour mille) et fœto-infantiles (4,9 pour mille) sont significativement plus basses que dans la Région (respectivement 7,2 et 9,2 pour mille).

5. ÉDUCATION

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Koekelberg et en Région bruxelloise, début 2008.

	Koekelberg	Région bruxelloise
Au lieu de résidence	1 061	46 958
Au lieu de scolarisation	1 077	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Koekelberg, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Koekelberg et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Koekelberg		Région bruxelloise
Niveau	**Filière**	**Nombre**	**% dans niveau**	**% dans niveau**
Primaire	Primaire	1 435	95,0	94,8
	Primaire spécialisé	75	5,0	5,2
	Primaire total	1 510	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	444	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	203	49,9	51,2
	Technique	104	25,6	24,5
	Professionnel	100	24,6	24,3
	Total	407	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	145	43,9	45,9
	Technique	106	32,1	30,9
	Professionnel	79	23,9	23,2
	Total	330	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	40	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	15	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		2 746	-	-

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Koekelberg ont légèrement tendance à plus s'orienter vers l'enseignement technique, et moins vers l'enseignement général.

La commune compte 2 746 élèves scolarisés c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Koekelberg et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Koekelberg et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.

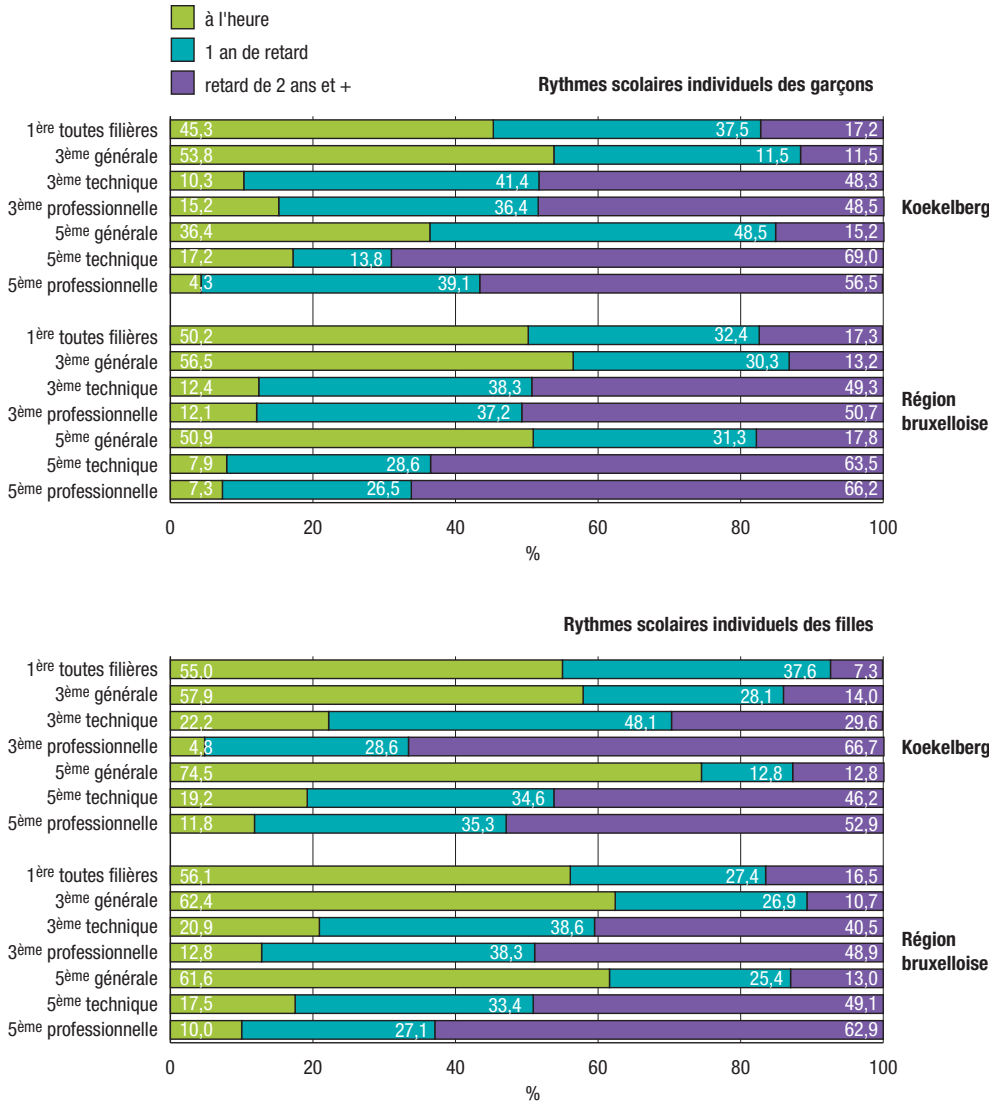

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap.

«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1ère année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 45 et 55 % des enfants vivant à Koekelberg sont «à l'heure» (ce qui est un peu moins que dans la Région bruxelloise), 37 % ont un an de retard (plus que dans la Région) et entre 7 et 15 % ont deux ans de retard ou plus (contre plus de 15 dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Koekelberg sont moins souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

De plus, en 2001[16], les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement moins nombreux dans la commune (45,4 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(16) Enquête socio-économique de 2001.

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Koekelberg et en Région bruxelloise.

	Koekelberg	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	79,8	71,2
Superficie moyenne par logement (m²) - 2001	72,6	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	1,8	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) - 2001	43,3	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	55	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	6,1	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	90,2	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	59,7	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	421	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	462	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	588	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	69,8	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Koekelberg, la part des ménages qui résident en appartement est supérieure à la moyenne régionale (79,8 % contre 71,2 %). Par contre la part de logements sociaux y est inférieure (6,1 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 421 € dans la commune. Les logements sont équipés normalement (90,2 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et l'environnement est plutôt urbain (69,8 % du territoire communal est artificialisé contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées [17]).

(17) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :
Truus ROESEMS

MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale
www.cocof.irisnet.be
Martine BAUWENS – 02/800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be
(contrats régionaux)
Marie-Pierre DURT – 02/800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be
(contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRAcs)
www.cbai.be
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)
www.ulb.ac.be/igeat
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
www.observatbru.be
Myriam DE SPIEGELAERE – 02/552 01 45 –
mdespiegelaere@ccc.irisnet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale
Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 11 : Commune de Koekelberg, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse des statistiques locales

Les fiches communales

01 Fiche d'Anderlecht
02 Fiche d'Auderghem
03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
04 Fiche de Bruxelles-Ville
05 Fiche d'Etterbeek
06 Fiche d'Evere
07 Fiche de Forest
08 Fiche de Ganshoren
09 Fiche d'Ixelles
10 Fiche de Jette
11 Fiche de Koekelberg
12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
13 Fiche de Saint-Gilles
14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
15 Fiche de Schaerbeek
16 Fiche d'Uccle
17 Fiche de Watermael-Boitsfort
18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi
Sources et références
Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (**www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/**). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.